

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 14 (1922)
Heft: 4

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Fédération des ouvriers des téléphones et télégraphes a pris position contre ces mesures et a énergiquement protesté. *L'Union des téléphones et télégraphes* demande avec raison que la durée du travail soit réduite avant de procéder à des congédiements, surtout après que la Confédération a ouvert un crédit de nombreux millions pour les travaux de chômage. La commission syndicale s'est jointe à la protestation de la Fédération des ouvriers des téléphones et télégraphes et lui a assuré l'appui de tous les ouvriers.



Mouvement syndical international

Roumanie. Un rapport paru dans le n° 6 du bulletin de l'Union syndicale internationale dit ce qui suit sur le développement et la situation du mouvement syndical en Roumanie:

En août 1916, avant l'entrée en guerre de la Roumanie, les organisations syndicales comptaient environ 8000 membres. Pendant la guerre, tout mouvement fut réprimé et le développement des organisations fut entièrement paralysé. Après l'armistice, le mouvement syndical prit un essor puissant; les masses affluèrent dans les syndicats et les grèves étaient incessantes. La situation était extraordinairement favorable pour les ouvriers. Presque toutes les grèves eurent un succès complet, 14 seulement sur 1000 se terminèrent par un succès. Dans la vieille Roumanie l'effectif des membres s'éleva à environ 70,000, dans le Banat et la Transylvanie on comptait 10,000 et dans la Boukovine environ 10,000 ouvriers organisés.

Sous l'influence de ses victoires et ensuite des agissements directs de la Russie, le bolchévisme trouva de nombreux partisans, ce qui n'est pas étonnant pour des ouvriers nouvellement syndiqués et manquant d'éducation. Une scission effective du parti et du syndicat n'eut cependant pas lieu; on ne connaissait l'Internationale d'Amsterdam que comme étant une organisation de « jaunes » et de « traîtres ». La foi dans l'invincibilité des ouvriers roumains était telle que les syndicats renoncèrent à toute union internationale. La dépression économique apporta la réaction inévitable; l'attitude des autorités devint de plus en plus insupportable et il en résulta la grève générale du 20 dé-

cembre 1920. Le gouvernement eut recours aux mesures les plus rigoureuses; les ouvriers furent arrêtés par milliers, les locaux des syndicats sont fermés depuis; toute leur fortune fut confisquée. Les conditions de travail s'aggravèrent sans cesse; comme des centaines de camarades sont encore emprisonnés actuellement et que le droit d'assemblée est abrogé, il est impossible de se défendre. Le rapport termine en constatant que les ouvriers roumains ne pourront pas sortir de cette situation sans l'aide étrangère, surtout en considération de la terreur blanche et de l'œuvre de scission des communistes.

Tchéco-Slovaquie. Les données suivantes nous renseignent sur la force et la capacité d'action des fédérations syndicales de la Tchéco-Slovaquie en 1920:

A la fin de l'année 1920, 53 fédérations ayant 822,521 membres adhérent à la centrale (1919, 54 fédérations avec 727,055 membres). L'augmentation est donc de 95,506, c'est-à-dire du 13,13 pour cent. De ces 822,561 membres, 639,410, c'est-à-dire 77,73 pour cent, sont des hommes et 181,151, c'est-à-dire le 22,27 pour cent, des femmes. La fédération des ouvriers sur métaux est l'organisation la plus puissante (146,701 membres); suivent ensuite: la fédération des ouvriers agricoles avec 113,677, la fédération des mineurs avec 84,895 et la fédération des ouvriers de l'industrie chimique avec 84,752 membres. Le tableau suivant résulte de la répartition des membres dans les différents pays: Bohême 416,365, Moravie 207,644, Silésie 55,226, Slovaquie 143,181, autres pays 145 membres.

Les recettes des organisations comportaient pendant l'année de rapport 51,690,338 couronnes, les dépenses 35,745,128 couronnes; l'état de fortune était de 30,500,093 couronnes. On dépensa: pour le secours de chômage 955,982 couronnes, pour le secours de maladie 860,156 couronnes, pour grèves et lock-outs 851,644 couronnes, pour secours d'invalidité 186,211 couronnes et pour le secours des veuves et orphelins 174,718 couronnes.

Des 62 organes fédératifs, 47 paraissent en langue théâtre, 10 en langue allemande, 4 en hongrois et 1 en polonais. A la fin de 1920, l'édition totale de ces journaux était de 612,250 exemplaires.

Les fédérations occupaient pendant l'année de rapport 364 personnes, dont 284 hommes et 80 femmes. 21 fédérations étaient affiliées à l'union internationale de leur profession.

Situation du chômage à fin février 1922

Industries	Chômeurs complets			Chômeurs partiels			Secourus		
	Fin févr. 1921	Fin août 1921	Fin févr. 1922	Fin févr. 1921	Fin août 1921	Fin févr. 1922	Fin févr. 1921	Fin août 1921	Fin févr. 1922
1. Alimentation et boissons	600	1,096	3,679	1,212	2,994	4,180	228	664	1,885
2. Vêtement et cuir	1,238	1,374	2,054	12,596	3,895	718	557	881	1,309
3. Bâtiment et peinture	4,606	6,606	18,181	156	425	768	1,620	2,609	8,368
4. Bois et verre	1,554	1,526	3,233	414	283	436	553	655	1,869
5. Textile	11,714	8,413	7,147	35,030	27,158	15,982	7,621	5,287	5,179
6. Arts graphiques et papier	632	865	1,086	1,275	5,205	1,097	236	399	696
7. Métallurgie, électricité	4,581	8,061	12,952	8,504	18,908	15,835	1,997	4,599	8,017
8. Horlogerie, bijouterie	5,637	19,685	19,447	19,094	12,829	5,132	4,534	13,414	14,578
9. Commerce	1,728	2,371	3,653	—	—	—	454	1,070	1,925
10. Hôtels, cafés, pensions	934	212	1,135	—	—	—	146	—	363
11. Autres professions	6,989	9,028	17,504	—	164	380	2,915	3,159	8,180
12. Personnel sans connaiss. profess.	2,492	3,945	9,470	4,649	2,448	2,232	597	1,045	3,688
Total pour la Suisse	42,705	63,182	99,541	82,930	74,309	46,761	21,458	33,782	56,057